

Université régionale – BELC Dakar 18-22 juin 2019

Procédure d'inscription et conditions générales de participation

**Date limite de réception des dossiers de candidature au
CIEP
26 mai 2019**

Procédure destinée à :

- un responsable d'un organisme en France ou à l'étranger (Ambassade, SCAC, Instituts français, Alliances françaises, AEFÉ, centres de langues publics ou privés, université...) qui inscrit un ou plusieurs candidat(s) dont il prend en charge le financement

Vos interlocutrices au CIEP À Sèvres, France		Votre interlocuteur à l'Ambassade de France du Sénégal
Inscription en ligne AïchaBOUDEMIA Tél : +33 1 45 07 60 87 @ boudemia@ciep.fr	Programme de formation Caroline PEREZ Tél : +33 1 45 07 63 63 @ perez@ciep.fr Nina BERBERIAN Tél : +33 1 45 07 61 23 @ berberian@ciep.fr	Tarifs et financement Annabelle OSTYN /directrice des cours et promotion du français Tél : +221 33 821 08 22/33 823 03 20 @ annabelle.ostyn@institutfrancais-senegal.com

SOMMAIRE

1	INSCRIPTIONS	3
2	TARIFS	3
3	FINANCEMENT.....	3
4	CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION.....	3
5	CENTRE DE FORMATION	3
6	HÉBERGEMENT	3
7	RESTAURATION	4
8	TRANSPORTS	4
9	PROGRAMME CULTUREL ET SOIRÉES.....	4
10	CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION	5
10.1	ENGAGEMENT DU PARTICIPANT	5
10.2	CERTIFICAT	5
10.3	ENQUETE DE SATISFACTION	5
10.4	ASSURANCE RESPONSABILITE	5

1 INSCRIPTIONS

Pour inscrire un candidat vous devez :

1. Contacter Léa BOTTOT : lea.bottot@institutfrancais-senegal.com pour établir une convention avec l'institution organisatrice.
2. Télécharger le formulaire de pré-inscription sur la page web du CIEP <http://www.ciep.fr/belc/universites-regionales/Dakar-2019>
3. Faire remplir le formulaire de pré-inscription par les candidats que vous avez sélectionnés et recueillir les documents requis pour leur inscription.
4. Aller sur la page web du CIEP et suivre le bouton :



5. Demander un compte d'accès au CIEP.
6. Se connecter et saisir les candidats sur le site d'inscription.

2 TARIFS

Forfait comprenant : les frais de formation, d'hébergement, de restauration, et les activités du programme : 400 €

3 FINANCEMENT

Selon les modalités définies dans la convention le montant de 400 euros par participant sera versé après service fait, par virement selon le RIB joint à la convention, et sur présentation d'une facture originale nette de taxe émise par l'Institut français au Sénégal (IFS).

Merci de prendre contact avec Léa BOTTOT : lea.bottot@institutfrancais-senegal.com pour l'élaboration de la convention.

4 CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

Le candidat recevra, par courriel, une lettre de confirmation de l'inscription après validation de son dossier par le CIEP (validation pédagogique) et par l'IFS (validation administrative et financière). Vous serez en communiqué de ce courriel.

5 CENTRE DE FORMATION

Les salles de formation de l'université – BELC, Dakar 2019 sont situées au sein de l'IFS, 89 rue Gomis, Dakar Plateau.

6 HÉBERGEMENT

L'hébergement pour les personnes résidant hors de Dakar est pris en charge par l'IFS, inclus dans les tarifs, auprès de l'hôtel Fleur de Lys. Site de l'hôtel : <http://hotelfleurdelysdakar.com/centreville/>

Il vous est possible de réserver par vous-même une chambre dans un autre hôtel. Veuillez simplement en informer Léa BOTTOT : lea.bottot@institutfrancais-senegal.com .

Attention, les frais engendrés par le participants pour rejoindre le centre de formation ne seront pas pris en charge par l'IFS et les frais d'hébergement seront dans ce cas à la charge du participant, l'IFS ne prenant en charge que l'hébergement à l'hôtel Fleur de Lys.

7 RESTAURATION

Les pauses café, le déjeuner seront pris en charge et organisés par l'IFS

Le petit-déjeuner et le dîner pour les personnes hébergées par l'IFS sont compris dans le prix des chambres.

Les petits-déjeuners et les dîners ne seront pas pris en charge pour les résidents dakarois.

8 TRANSPORTS

Le transport aéroport-hôtel-aéroport est à la charge du participant.

- Le taxi individuel est de 25 000 CFA. Si besoin, l'IFS pourra réserver le transport pour plus de facilité à l'arrivée. La demande devra être effectuée auprès de Léa BOTTOT : lea.bottot@institutfrancais-senegal.com
- Des navettes Dakar DemDikk relie l'aéroport au centre de Dakar. Un taxi sera à ajouter pour rejoindre l'hôtel : http://demdikk.com/aibd_dem_dikk/
- Pendant la formation les transports sont pris en charge par l'IFS, sauf pour les personnes ayant choisi un hôtel différent que celui proposé par l'IFS.
- Afin d'organiser au mieux votre arrivée à l'hôtel, merci d'informer Léa BOTTOT : lea.bottot@institutfrancais-senegal.com de votre vol (n° de vol et arrivée / départ) dès que possible.

9 PROGRAMME CULTUREL ET SOIRÉES

Le mardi 18 juin, **une cérémonie d'ouverture** sera organisée afin d'accueillir l'ensemble des participants. Le soir, l'IFS offrira **le pot de l'amitié** afin que les participants et les formateurs fassent connaissance.

Le mercredi 19 juin, **une conférence** sur les enjeux de l'alphabétisation et du français langue seconde (FLS) en milieu francophone se déroulera à l'IFS.

Le jeudi 20 juin, un **cocktail dinatoire** sera également organisé à la Résidence de France dans le but de prolonger les échanges entre les participants.

Le vendredi 21 juin, l'IFS vous accueillera pour **la fête de la musique**.

Au cours de la formation, **des activités culturelles** (cinéma, théâtre, concerts) seront proposées en soirée.

Les matins, les participants auront l'occasion d'échanger avec des maisons d'éditions.

Tout au long de la formation, les participants auront l'occasion de découvrir les artisans locaux présents spécialement pour l'évènement dans les jardins de l'IFS.

Le programme définitif sera remis lors de l'ouverture de l'université régionale – BELC, Dakar 2019.

10 CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription à l'université régionale – BELC, Dakar 2019 implique l'acceptation de la procédure d'inscription et des présentes conditions.

10.1 Engagement du participant

En assistant à l'université régionale – BELC, Dakar 2019, le participant s'engage à :

- assister aux conférences, présentations et ateliers (si proposés) ;
- respecter les horaires de début et de fin de formation ;
- ne pas nuire au bon déroulement du stage ;
- respecter les règles de la vie en communauté.

10.2 Certificat

À l'issue de la formation, un certificat sera délivré à chaque participant mentionnant les modules suivis et le volume horaire effectué. Ils signeront une feuille d'émargement à chaque séance des modules suivis. En cas d'absence à l'une ou plusieurs séances d'un module, le nombre d'heures correspondant aux absences sera déduit.

Les participants n'ayant pas suivi l'ensemble des séances recevront leur certificat par voie postale.

10.3 Enquête de satisfaction

À l'issue de la formation, chaque participant sera invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

10.4 Assurance responsabilité

Vous êtes invité(e) à vérifier que le contrat d'assurance du participant que vous envoyez couvre bien les risques pouvant survenir en cours de formation.